

ministère devait faire son apprentissage au milieu des enfants et des pauvres.

L'abbé Mastai ne resta que quatre ans environ chargé de la direction de l'hospice de *Tata-Giovanni*. Il la quitta durant l'été de 1823, pour suivre, dans le Nouveau-Monde, en qualité d'auditeur, Mgr. Muzi, envoyé comme vicaire apostolique au Chili. Ce n'était pas sans y avoir mûrement réfléchi, que le Pape Pie VII enlevait l'abbé Mastai à ses chers orphelins, pour l'adjoindre au vicaire apostolique. — L'objet de cette mission dans le Nouveau-Monde était des plus délicats, et Pie VII avait discerné dans le jeune abbé toutes les qualités capables de faire réussir une telle négociation (1).

La conduite de l'abbé Mastai fit voir que le Pape ne s'était point trompé dans l'appréciation qu'il faisait de lui. En vain des difficultés aussi inattendues que multipliées vinrent-elles paralyser l'heureuse issue qu'on avait espérée : le jeune auditeur signala, en toute rencontre, cette pénétration d'esprit dont il avait donné les premiers indices au collège de Volterra ; et constamment, on le vit joindre à cette assurance de bon sens, qui était naturelle en lui, un courage et une fermeté inébranlables. Aussi quand, après deux années d'absence, les envoyés du Saint-Père, épuisés par ce

(1) Il s'agissait de régler d'un commun accord, au nom du Saint-Siège, avec les autorités républicaines (récemment émancipées, du Chili, du Pérou et du Mexique, etc.), les droits et les devoirs du clergé, sa situation temporelle et spirituelle dans les constitutions nouvelles sorties de ce grand mouvement d'indépendance qui avait ravi à l'Espagne la moitié d'un monde.